

RECRUTEMENT D'UN(E) CHEF(FE) DE PROJET « PETITE VILLE DE DEMAIN »

La Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (14 communes, 6 415 habitants, 34 000 ha) est un territoire rural situé à l'Est d'Albi (Tarn) traversé par la route départementale reliant Albi à Millau. Elle se trouve à une quinzaine de km d'Albi et à 80 km de Millau

Le personnel de la Communauté de communes, une cinquantaine d'agents, est réparti au sein de six pôles (ressources, services à la population, culture-loisirs, aménagement du territoire, développement économique et services techniques).

Lauréate de l'appel à projets « Petite Ville de Demain » aux côtés de la commune d'Alban, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois porte un poste de chef de projet « Petite Ville de Demain » qui met en œuvre les orientations stratégiques de la Commune et de la Communauté de Communes en matière de développement et de redynamisation d'un territoire. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'interventions possibles, il assure le pilotage et la contractualisation des projets.

Pour poursuivre la mise en œuvre des actions programmées dans le cadre du projet de territoire, la Communauté de Communes recrute, à compter du 1^{er} juillet 2025, un(e) chef(fe) de projet « Petites Villes de Demain ».

Les missions

Sous la responsabilité de la Responsable du Pôle « Aménagement du territoire » de la Communauté de Communes, et en lien permanent avec l'équipe municipale, le (la) chef(fe) de projet « Petite Ville de Demain » assure :

- L'actualisation du projet de territoire et définition de sa programmation : ajuster les enjeux, adapter et faire valider le projet de revitalisation, identifier les besoins d'ingénierie et coordonner les expertises, rédiger les documents devant être contractualisés (projet de territoire, programmation, convention, etc.),
- La mise en œuvre du programme d'actions opérationnel : suivre les volets administratif, technique et financier des opérations, suivre et évaluer le projet de territoire et les opérations,
- Le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires : animer les instances de concertation et de décision propres au projet, assurer la communication autour du projet,
- Une contribution à la mise en réseau nationale et locale : échanges et capitalisation d'expérience au sein des réseaux,
- Une contribution à l'animation du pôle « Aménagement du territoire ».

Profil des candidats

Formation - expérience

- Formation de niveau bac +5 en aménagement du territoire, développement local, urbanisme, habitat,
- Expérience souhaitée sur des missions ou postes similaires

Connaissances - compétences

- Connaissances des politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, de développement économique, etc. et des principaux partenaires techniques et financiers,

- Connaissances en matière de commande publique appréciées,
- Compétences avérées dans la gestion et la conduite de projets multi partenariaux et multi thématiques,
- Compétences en matière d'animation, de concertation et de communication auprès de différents publics et cibles,
- Connaissance des méthodes d'évaluation des politiques publiques et des projets,
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques indispensable,
- Connaissance souhaitée du milieu rural et des Monts d'Alban et du Villefranchois,

Savoir-être

- Qualités rédactionnelles,
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Ecoute, pédagogie, sens relationnel
- Force de proposition, initiative
- Capacité à mobiliser, à fédérer, à travailler en équipe,
- Autonomie, sens de l'organisation et des responsabilités, capacité d'adaptation
- Rigueur, discrétion, dynamisme
- Sens de la négociation et du compromis

Conditions du poste

- Recrutement par voie contractuelle : contrat de projet (article L332-24 du Code Général de la Fonction Publique) d'une durée de 12 mois (renouvelable),
- Durée de travail : 35 heures,
- Rémunération sur la base du régime indiciaire de la catégorie A + régime indemnitaire + CNAS + participation prévoyance,
- Disponibilité pour réunions en soirée et interventions ponctuelles à la demande des élus en cas de nécessité,
- Poste basé à Alban avec déplacements réguliers (permis B et véhicule indispensables),
- Démarrage souhaité : 1^{er} juillet 2025.

Pièces requises pour le dépôt de candidature

En l'absence de l'une des pièces suivantes, la candidature ne pourra être considérée comme recevable :

- CV
- Lettre de motivation manuscrite
- Copie / scan du diplôme

Modalités de dépôt des candidatures

• Par courrier ou par mail à l'attention de :

Monsieur le Président Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois 1 rue du Sénateur Boularan 81250 ALBAN

Mail: accueil@ccmav.fr

■ Date limite de dépôt : 2 juin 2025

Pour tout renseignement complémentaire

Guillemette LABBÉ – Responsable Pôle « Aménagement du territoire » au 05 63 79 26 70

Plus d'informations sur la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois sur le site Internet : www.montsalban-villefranchois.fr